

**Linguistique**



# ÉCART POUR LA NORMALISATION DU FRANÇAIS PARLÉ EN RDC. CAS DE L'ARGOT DES CREUSEURS DE MINERAIS EN TERRITOIRE DE WALIKALE

JOSEPH MUSHUNGANYA SAMBUKERE\*

## Résumé

Les carrés miniers hébergent nombreuses populations venant de toutes parts en République Démocratique du Congo et de l'étranger. Dans leur circuit d'échanges et de communication, ces populations se constituent en véritables foyers culturels passant pour des groupes sociaux qui alimentent inconsciemment la langue française au sein de cette communauté linguistique. Cette rédaction a été motivée par la créativité linguistique ou l'argot des creuseurs de minerais du territoire de Walikale aux niveaux phonologique, phonétique et sémantique. L'absence d'une standardisation de cet écart est certainement à la base d'une insécurité linguistique chez les Congolais. Tel est l'idéal qui force la présente étude à envisager de persuader le jurilinguiste à décider favorablement sur la normalisation de cet écart de la RDC.

**Mots-clés :** écart, argot, norme, standardisation

## GAP FOR THE NORMALIZATION OF THE FRENCH SPOKEN IN DRC. CASE OF THE SLANG OF THE WORKERS OF ORES IN WALIKALE TERRITORY

### Abstract

Mining squares are homes to many people who come from all over the Democratic Republic of Congo and abroad. In their exchange and communication circuit, these populations are constituted by real cultural homes passing for social groups that unconsciously feed the French language in this linguistic community. This writing was motivated by the living linguistic creativity or the argot of mineral workers from Walikale territory at the phonological, phonetic and semantic level. The absence of a standardization of this gap is certainly at the base of linguistic insecurity among Congolese. This is the ideal that forces the present study to consider persuading the jilinguist to decide favorably on the standardization of this gap.

**Keywords:** gap, slang, norm, standardization

---

\* Docteur en Didactique des Disciplines, Spécialité : Langues Africaines, Professeur Associé à l'Université de Goma, Chef de Département des Sciences de l'Education, Directeur de traduction au sein de Luholu River Cluster à Goma - RDC + 243997721122 E-mail : [mushusambuk@unigom.ac.cd](mailto:mushusambuk@unigom.ac.cd)

## 0. INTRODUCTION

**W**alikale est un territoire dont l'économie repose en grande partie sur l'exploitation des mines à l'est de la République Démocratique du Congo. Il accueille ainsi diverses communautés, d'où plusieurs langues entrent en contact au sein des carrés miniers. L'activité minière remonte à l'époque de la colonisation belge en 1908, date où la langue française fut introduite aussi bien dans l'administration publique que dans le secteur des mines. Face à cette mosaïque linguistique dans les sites miniers, les habitants de Walikale ont engagé d'office toutes les langues en présence pour établir la communication. Le kiswahili surtout, le lingala, et parfois le français sont les langues véhiculaires dans ces entités. L'usage du français est très fréquent dans le travail des mines surtout dans la désignation de certains outils de travail, l'appellation des minerais, le personnel minier, le domaine du transport, la gastronomie, etc.

Pour un francophone, un séjour dans un site minier ou dans un centre de négoce en territoire de Walikale permet de se rendre compte que nombre de mots ont changé de prononciation et de sens et qu'il faudra rester attentif à pareil nouvel usage pour en saisir le contenu. Une situation normale du fait que l'école, qui est chargée de divulguer la norme, présente aussi des limites. La question que d'aucuns se poseraient est de connaître ce qui donne aux creuseurs de minerais le droit de manipuler le français avec un style aussi élégant et impressionnant. Aussi faudra-t-il ajouter que la non-normalisation de l'argot congolais est l'une des sources d'insécurité linguistique en français du citoyen. Voilà la principale problématique que cet article aborde.

Cette étude, à la lumière des implications jurilinguistiques et politiques y afférentes, se veut un outil indispensable pour apporter des éléments de réponse aux interrogations ci-après : Quel sort doit-on réserver à la variation du français parlé en République Démocratique du Congo ? Notre apport, au sujet de cette thématique, réside dans une démonstration et une défense des variantes linguistiques d'ordre phonologique, phonétique et sémantique en vue de proposer leur standardisation.

## I. CADRE THEORIQUE: VARIATION LINGUISTIQUE, ECART ET NORME

La langue, d'après Labov (1976), n'est jamais articulée de la même manière partout, quoi qu'elle assure la communication et l'échange entre ses locuteurs. Elle présente toujours des variations de façade qui n'empêchent pas l'intercompréhension. Et pour Heine et Nurse (2004, p. 353), il n'y a pas deux locuteurs d'une langue qui parlent de la même façon, pas plus qu'un locuteur ne parle sa langue de la même façon en permanence. La variation fait partie du langage et du comportement langagier.

Dans cette même lancée variationniste, Bokula (2005, p. 81) souligne que chaque groupe social ou socioprofessionnel possède son environnement linguistique. En effet,

l'homme, au cours de sa vie, peut changer la manière de parler sa langue selon son appartenance à un groupe et le processus de son intégration sociale. Par exemple, les élèves ont un langage spécial qu'ils pratiquent à l'école et qu'ils abandonnent pour adopter un autre langage étudiantin à l'université. Un étudiant qui entre à l'université adoptera le langage des étudiants durant son séjour à l'université. Mais après ses études, les vocables de son langage d'étudiant se modifieront ou seront oubliés.

Plusieurs variétés de langages argotiques sont créées et utilisées par les individus qui vivent ou travaillent en groupe dans certaines circonstances et pour un temps assez long durant lequel ils font usage d'un langage argotique. Ainsi, existe-t-il plusieurs sortes de langages argotiques utilisés par les étudiants, les voleurs, les prisonniers, les jeunes ou adolescents, les diamantaires, les femmes libres, les cyclistes (motards), les creuseurs de minerais, les tambourineurs, les comptoiristes, les commerçants, les croyants, etc. À l'intérieur de chaque groupe social, les langages argotiques jouent le même rôle de communication que les langues naturelles qui leur servent de supports.

En outre, le terme *langue* renvoie d'un point de vue sociolinguistique à ce que Blanchet (1998, p. 50) définit comme un réseau minimal (du point de vue linguistique) de variétés (en quelque sorte un système de systèmes) identifié par un même terme et une conscience linguistique spécifiques. Autrement dit, des individus et/ou groupes d'individus décident, selon une dynamique sociale qui peut être fort diverse, de survaloriser des traits de proximité entre variétés (et non plus de faire l'inverse) pour construire la conscience d'une intelligibilité suffisante pour activer les discours métalinguistiques permettant son amplification et le sentiment d'une unité identifiante ; qu'ils proposent ou choisissent de dénommer ce processus, alors implicite, pour le distinguer des autres processus d'identification, fait de *ce processus une langue*.

Le concept même de *frontière linguistique* n'échappe pas à cette détermination : les langues sont construites distinctement pour assurer, en toute hétéronomie, la part identitaire de chaque communauté sociale qui à la fois se l'approprie et la produit, *diverse et hétérogène* : son usage varie localement, socialement, selon les types d'interaction, le sexe des interlocuteurs, les genres de discours, etc. Elle est *constituée* par et pour un système d'interactions entre des locuteurs sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique.

Labov(1976, p. 258) insiste en disant que la sociolinguistique c'est la linguistique même, quoique certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social. Son objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Pour lui, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent, sans étude de l'environnement social. De ce fait, il tente de corrélérer les manières de parler avec des variables sociales. Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extralinguistique (classe sociale, sexe, âge,

habitat, race, attitudes des locuteurs, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales.

Dans tous ces cas selon Wolfgang, le comportement linguistique observable varie, d'un point de vue lexical, phonologique, syntaxique, sémantique, pragmatique en fonction de facteurs extralinguistiques déterminés appelés les dimensions de la variation. Ces dimensions peuvent être de divers types; elles forment globalement quelque chose comme un espace, dans lequel évolue la variation linguistique ; cet espace est appelé « espace de variétés » et les variétés sont les réalisations particulières du comportement linguistique tel, par exemple, la «langue» d'une couche sociale déterminée, à une époque déterminée, dans un type déterminé de situation. Une langue naturelle est par conséquent composée d'un ensemble de ces variétés qui s'ordonnent selon des facteurs déterminés, facteurs aussi bien extralinguistiques que linguistiques et qui entretiennent ainsi des rapports mutuels.

De tous ces témoignages supra, il ressort que la variation se confirme comme inévitable pour toute langue vivante. Elle est présente dans la langue, et c'est elle qui constitue l'écart à la prétendue « norme » pourtant, la norme elle-même, est seulement la variante la plus privilégiée de toutes les autres pour être prise en modèle autonome au sein de la communauté linguistique.

## **II. MÉTHODOLOGIE**

Grace à l'entretien avec les acteurs miniers et l'observation libre de ces derniers, nous avons pu récolter les données nécessaires pour réaliser ce travail. Pour ce faire, dix-sept mots ont forcé notre attention sur l'argot des agents de mines. Il s'agit de mots tels que *cycle court, bombeur, rayon, pelleteur, hibou, voter, douane, tarmac, méta, creuseur, molécule, botter, atterrissage, coffre, tambour, tambouriner et lave*. Pour en arriver au résultat, les approches phonétique, phonologique et sémantique se sont érigées en fil conducteur le long de cette étude.

### **II.1. MILIEU PHYSIQUE ET LINGUISTIQUE D'ÉTUDE**

#### **II.1.1. Exploitation minière de Walikale**

Avec Kihangi (2017, pp. 155-161), disons que l'exploitation minière en territoire de Walikale remonte à l'époque coloniale entre 1930 et 1940. Dès lors, l'économie de cette entité reposait sur la production minière de type industriel. La plupart des gisements furent exploités à travers l'étendue territoriale par deux sociétés dont la compagnie minière des Grands Lacs (MGL en sigle) qui était établie à Kabunga et le comité national du Kivu (CNKI en sigle) qui avait sa base à Utu en secteur des Bakano. L'activité minière prit rapidement d'ampleur et eu comme main d'œuvre aussi bien les populations locales tels les Bakano, les Bakonjo, les Banyanga, qu'à des populations

voisines à savoir les Banande et les Bahunde. Dans cette allure, le recrutement se fit même en Uganda, au Rwanda et au Burundi et le travail s'étendit dans la grande partie de la zone.

En terme de rendement, au-delà de l'impact socio-économique de ces deux anciennes compagnies, qui était faible, il faut ajouter la construction de quelque 252 km de la route Kavumu – Kabunga – Walikale et le traçage des tronçons routiers Kabunga – Ibondo et Tatakoko – Kembe par la MGL. À son tour, le CNKI laissa en chantiers la route Itebero – Utu – Kasese et celle d'Utu – Idambo – Binakwa – Kalongele et le tronçon Omate – Rusi.

Le territoire de Walikale constitue l'épicentre des ressources du sous-sol de la province du Nord-Kivu. Il regorge une diversité minérale dont l'or, le diamant, la bauxite, la cassitérite, le charbon, le fer et le zinc. D'innombrables sites sont disséminés dans la grande forêt telle que Bisie, Omate, Bukacha, Munjuli, Minsunsu, Matungu, Kinchimba, Nkingwe, Irameso, Beteli, Oninga, Kakelo, Bibasirwa, ApitiMuchanga, Bongobongo, KalaiBoingi, Amampima, etc. Bien des carrés miniers s'éteignent progressivement et donnent naissance à d'autres. Avouons que l'activité minière ne cesse de profiter qu'à seuls les négociants au détriment des populations autochtones. Néanmoins, le territoire reste enclavé et sa population demeure de plus en plus pauvre jusqu'à présent.

### **II.1.2. Langues en contact dans les sites miniers**

La rencontre des langues s'opère par le biais des peuples qui cohabitent. Les carrés miniers sont des foyers économiques très populaires qui accueillent des personnes venues de toute part. S'agissant des groupes ethniques qui habitent le territoire de Walikale, Kihangi (2018, p. 95) insiste en disant : « Contrairement à d'autres territoires de la Province du Nord-Kivu qui furent majoritairement peuplés par des groupes ethniques homogènes parlant la même langue, le territoire de Walikale vit dans une diversité de groupes ethniques. On n'y trouve les Bakano, les Bakonjo et quelques Bashi dans le secteur des Bakano en plus des Banyanga, Bakusu, Batembo, Bakumu, Bakumbure, Bahunde, Banande dans le secteur des Wanyanga bien que tous ne soient pas autochtones.

Les raisons qui ont poussé les différents groupes à s'installer dans cette partie du pays sont diverses. Ce sont notamment des raisons économiques liées à la recherche des terres à cultiver pour répondre aux difficultés de rareté des terres dans leurs milieux d'origine. Mais aussi Walikale est réputé la principale zone minière du Nord-Kivu classé parmi celles qui attirent des convoitises et qui font la fierté de la République Démocratique du Congo.

Les populations non autochtones viennent principalement de la ville de Goma et de tous les autres territoires de la province du Nord-Kivu (Masisi, Nyiragongo, Rutshuru, Beni et Lubero), mais aussi du Sud-Kivu, du Maniema et de la Province de la

Tshopo. Nombreux autres compatriotes viennent des provinces de l'Ouest de la République. On y trouve notamment des Kinois et des Bangala.»

Cette cohabitation pacifique des personnes dans les carrés miniers de Walikale implique par conséquent la cohabitation de deux types de langues dans une proportion inégale. Il s'agit des langues vernaculaires tels le kinyanga, le kikumu, le kilega (variante dite *kikano*), etc. et les langues véhiculaires à savoir le kiswahili, le lingala et le français.

### III. RÉSULTAT

Cette phase présente, non seulement les données recueillies sur le terrain, mais aussi le résultat obtenu après l'analyse phonétique, l'analyse phonologique et l'analyse sémantique du corpus.

*Tableau d'écart phonique et sémantique du corpus*

<i>mot</i>	<i>son attendu</i>	<i>son entendu</i>	<i>sens propre</i>	<i>nouveau sens</i>
cycle court	/siklkʊɾ <sup>1</sup> /	[sikləkuru]	niveau d'enseignement qui arrêta la formation en quatrième année du secondaire.	boissons alcoolisées que les buveurs achètent à vil prix.
bombeur	/bɔ̃bœʁ/	[b(β)o <sup>m</sup> bere]	un fabricant des verres bombés, graffeur, tagueur.	porteur des lourds bagages, bagagiste, manutentionnaire.
rayon	/ʁejɔ̃/	[rejo]	ligne rectiligne allant du centre commun en divergeant, droite qui joint le centre à la circonférence d'un cercle ou d'une sphère.	mesure ou quantité d'or dont le poids égale celui d'une tige d'allumette.
pelleteur	/pɛltœʁ/	[peretere]	(Québec) chauffeur d'une pelle mécanique ou	agent chargé d'évacuer les déchets des trous creusés au préalable.

<sup>1</sup>/ʁ/: Ce phonème fricatif dorso-vélaire est très majoritairement répandu chez les Français aujourd'hui au détriment du /R/ qui est peu usité (Mushunganya, 2019, p.159).



			hydraulique.	C'est un nettoyeur des trous ou des sables pour faciliter l'avancement du travail.
hibou	/ibu/	[hibu]	oiseau (rapace) nocturne aux yeux entourés d'un cercle de plumes.	creuseur œuvrant même la nuit dans un tunnel où il peut se maintenir pendant plusieurs jours en train d'extraire les minerais, cela grâce à une torche attachée à la tête.
voter	/vote/	[vɔte]	exprimer son choix ou sa préférence lors d'une élection.	nettoyer le puits d'exploitation avant de commencer le travail du jour.
botter	/bɔte/	[bɔ(o)tɛ]	frapper à l'aide du pied.	donner un coup de piocher lors de l'extraction du sable minéral.
coffre	/kɔfɛ/	[kɔ(o)frɛ]	meuble en forme de caisse, en bois ou en métal, pour enfermer plusieurs choses.	coin de repos à l'intérieur du tunnel.
atterrissage	/atɛrisaʒ/	[atɛrisaʒɛ]	action d'atterrir. fait de reprendre avec le sol.	arrivée d'une ou plusieurs personnes dans un camp minier.
douane	/dwan/	[duwanɛ]	administration chargée de percevoir à la frontière les droits et la sortie des marchandises et de lutter contre les importations et les exportations	barrière érigée à l'orée du site minier pour veiller tant sur l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises que sur les l'importation et l'exportation des produits prohibés.

			prohibées.	
tarmac	/taɾmak/	[tarmakɛ] ou [taramakɛ]	espace réservé à au stationnement des avions, excepté la piste d'atterrissage.	espace aménagé pour entasser le sable qui contient le minerai extrait du puits.
tambour	/tãbuɾ/	[ta <sup>m</sup> buru]	-caisse cylindrique dont les deux fonds sont formés de peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes pour en tirer des sons. -toute pièce cylindrique.	façade du tunnel recouvrant la pierre précieuse sur laquelle les creuseurs (hiboux) viennent frapper (tambouriner).
tambouriner	/tãbuɾine/	[ta <sup>m</sup> burinɛ]	-jouer du tambour	creuser du minerai en frappant sur un rocher dur.
lave	/lav/	[lavɛ] ou [ravɛ]	roche en fusion rejetée par un volcan en éruption	poubelle où l'on jette les déchets du bauxite.
méta	/meta/	[meta]	du latin <i>meta</i> , adjectif signifiant ce qui appartient à un niveau supérieur. En tant que nom, il est l'apocope de métaldéhyde utilisé comme combustible.	méta signifie prospection, il désigne aussi la toute première quantité de minerais découverts à la prospection, le prospecteur étant désigné par le terme « <i>metanaire</i> ».
creuseur	/kɾøzœɾ/	[kɾezɛɾɛ]	celui qui creuse, approfondit, va au fond des choses.	toute personne qui pratique l'exploitation artisanale des minerais.
molécule	/mølekyl/	[mølekilɛ] ou [møɾekirɛ]	assemblage d'atomes électriquement neutre dont la composition est donnée par sa	manioc coupé en bâtonnets et frit dans l'huile de palme, il est destiné à être mangé avec une sauce de piment très fort.

formule chimique.

Source : notre enquête rendue sur le terrain

#### IV. DISCUSSION

La connaissance élémentaire sur ces deux domaines interdépendants distingue la phonétique de la phonologie en ce que la *phonétique* étudie les sons sous leur aspect matériel et que la *phonologie* étudie les sons dans leur fonction distinctive des unités signifiantes.

Nous disons qu'en (socio)linguistique, il importe de distinguer d'un côté le son attendu et de l'autre côté le son entendu pour établir la distinction entre la phonologie et la phonétique. Les «sons attendus» dits *phonèmes* concernent la phonologie. Il s'agit des sons reconnus dans la mémoire ou la conscience collective des locuteurs en formant leur compétence linguistique (connaissance implicite qui permet à chacun de reconnaître sa langue ; pour s'exprimer, l'individu recourt à cette connaissance puisqu'elle est normative, elle dicte le code). Ils sont stables, en nombre réduit et c'est eux qui constituent les sons de la langue. Ils se réduisent donc à la norme. Se rapportant à la phonétique, les «sons entendus» appelés *phones* quant à eux, ne sont pas stables partout, mais ils varient en fonction de la performance de chaque individu ou de chaque groupe social qui les produit lorsqu'il parle. À ce titre, ils constituent les sons de la parole et représentent à bon escient l'écart.

En analysant les données du corpus, le constat phonique s'avère que les réalisations opérées par les exploitants miniers sont de différentes distributions :

-sur les unités vocaliques : dénasalisation des voyelles nasales [rɛjɔ], ouverture des voyelles fermées [mɔləkɪlɛ], [krɛzɛrɛ], vocalisation des syllabes fermées ou entravées [sikləkuru], intercalation des voyelles entre les groupes de consonnes [taramakɛ], etc.

-sur les unités consonantiques : fricativation de /b/ [βo<sup>m</sup>bɛrɛ], substitution de la dorso-vélaire /ʁ/ et de la latérale /l/ par l'alvéolaire /r/ [pɛrɛtɛrɛ], aspiration du « h muet » [hibu], etc.

Toutes ces différenciations sont normales et authentiques étant donné qu'elles sont entraînées par interférences. Elles justifient que deux langues ou plusieurs systèmes linguistiques sont entrés en contact dans la région d'étude.

Sur le plan sémantique, la stylistique prime sur le changement de sens des mots que les exploitants miniers utilisent. Le sens change par métaphore « hibou, cycle court, tarmac » et par simple spontanéité de « pelleteur, molécule, creuseur, méta », etc.

Qu'est-ce que l'écart en sémantique ? La sémantique est l'étude de sens et de signification des mots et des énoncés. Attendons par *sens*, ce que quelque chose veut dire, alors que *signification* est le sens attaché à une chose, la corrélation entre le signifiant et le signifié. Pour Baylon et Fabre (1978, pp. 195-198), la sémantique

traditionnelle distingue entre *sens propre* qui est une signification littérale, naturelle (*clé* = instrument à ouvrir et à fermer une serrure) et *sens figuré* qui est envisagé (*clé* de réussite, mot *clé*). C'est ce second sens, dit *elocutio* : choix et disposition des mots, qui est consacré à l'étude des figures et des tropes en tant qu'objet principal de la rhétorique. La figure a été souvent définie comme un écart, c'est-à-dire une modification ou simplement la variation d'une expression première considérée comme « normale ». Certains facteurs président au changement de sens, citons entre autres la vie des mots (cause linguistique), la vie des choses (cause historique) et la vie des hommes (causes sociologiques et psychologiques). Ainsi chaque donnée du tableau ci-haut a été prise en tant dans son sens propre que dans nouveau sens pour en traduire l'écart sémantique.

À titre d'exemple, citons :

- « molécule » qui est naturellement un élément chimique a, par contre, fait son entrée dans la gastronomie congolaise ;
- « voter » est ingénieusement passé du domaine électoral à celui des mines ;
- « hibou », qui est un oiseau nocturne, désigne par analogie une personne qui œuvre dans les tunnels des mines, etc.

## V. PLAIDOYER EN FAVEUR D'UNE NORME CONGOLAISE

### V.1. Traites pour une légitimation des langages argotiques

De Blanchet (2018), nous avons repris quatre principes qui plaident en faveur des personnes ou des groupes en fonction de leur(s) langue(s) :

1) Les langues et les façons de parler sont des attributs des personnes : les langues et les expressions linguistiques des personnes contribuent de façon primordiale à leur socialisation, à leur développement éducatif et culturel, à leur personnalité, à leur(s) identité(s) individuelle(s), à leur façon d'être au monde et de l'interpréter, à leurs relations humaines et sociales : ce ne sont pas des outils extérieurs à la personne. Amener ou forcer une personne à s'exprimer dans une ou d'autres langues que celle(s) qui la constitue(nt) en personne spécifique revient à imposer à la personne de se transformer en profondeur, de devenir *étrangère* à elle-même (on appelle aussi cela l'*aliénation*).

2) Les langues et les façons de parler sont des attributs des groupes : les personnes vivent sauf exception dans des communautés sociales, et les langues et expressions linguistiques contribuent à la constitution de ces relations sociales, à leur développement, à l'expression et à l'identification des appartenances, aux particularités et créativités de ces communautés ; et ceci d'autant plus quand il s'agit d'une communauté linguistique, car si les caractéristiques linguistiques qui la constituent disparaissent, la communauté disparaît en tant que telle (on appelle aussi cela un *ethnocide*).

3) Principe de liberté d'expression : si l'on considère que l'expression individuelle et collective doit être respectée, cela implique de considérer les moyens d'expression, les ressources linguistiques, comme inaliénables. Une personne ou un collectif doivent dès lors pouvoir choisir les moyens qui permettent le mieux l'expression intime, profonde et assurée de leurs pensées et de leurs affects.

4) Principe de démocratie (participative) : toute démocratie est, par définition, participative à des degrés divers (d'où parfois la nécessité regrettable de le préciser) et la participation à la vie démocratique implique la liberté d'expression: empêcher une personne ou un groupe de s'exprimer à l'aide de ses propres moyens d'expression limite ou empêche totalement la participation à la vie démocratique.

## V.2. Désaveu de la norme française

La norme linguistique est-elle juste pour une Nation-France des égalitaristes et une institution (OIF) qui prône la diversité culturelle et linguistique à travers le monde? Une idéologie qui se contredit et se trahit intrinsèquement dans sa substance. Son fondement mérite une remise en cause. Il est certainement inconcevable pour la langue française de rester figée dans une seule norme, cela voudrait dire que la Francophonie remballer tous les pays membres dans une gestion totalitaire de leurs potentialités.

Cette affirmation suscite des arguments solides, et les allégations de Blanchet (2014) à ce sujet paraissent plus convaincantes: « Une idéologie linguistique, probablement la plus dogmatique au monde, pèse en effet lourdement sur le français. L'émergence historique au cours de la diffusion totalitaire du français aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en a été bien étudiée. Le français est ainsi perçu comme étant la langue de la France, voire sa propriété, symbole de son unité et de sa *générosité* lorsqu'elle en fait *bénéficiaire* d'autres peuples. Il est perçu comme une langue unifiée, immuable dans le temps, l'espace, la société, les usages, exempt de variation, de mélanges, d'hétérogénéité. Langue supérieure, le français serait capable d'exprimer universellement certaines choses de l'esprit et de le cultiver mieux que d'autres. Dès lors, être monolingue en français écrit selon une unique norme grammaticale, lexicale et orthographique serait normal, voire souhaitable. Le français serait (paradoxalement), à l'international, le garant d'une diversité face à une tendance hégémonique supposée de l'anglais et, en France, le garant d'une unité (autre paradoxe) face à une tendance communautariste supposée des langues dites régionales et de l'immigration. D'où l'idée que le français doit occuper en France et à l'échelle mondiale, la place éminente due à son rang ».

« Toute remise en question de cela, poursuit le – même Blanchet (2014), est perçue comme un sacrilège, toute *déviaton* par rapport à cette norme unique supposée est considérée comme une *faute*, ce qui alimente un discours alarmiste permanent. D'ailleurs le purisme est inefficace pédagogiquement, infondé scientifiquement et dangereux idéologiquement. Et même formulé en termes d'un supposé «

perfectionnisme », tout aussi douteux et discutables, il est incompatible. Dans tous les cas, il faut bannir le fantasme de *l'assimilation* (la ressemblance parfaite). L'Autre reste toujours un Autre, même si j'apprends sa langue et sa culture, mais j'ai bâti un pont pour le rencontrer : cela n'aurait aucun sens de nier la différence dans un domaine où elle est fondatrice (car si les humains ne parlaient pas des langues différentes, nous n'aurions plus lieu de les enseigner).

L'analyse scientifique des pratiques linguistiques développée en sociolinguistique depuis quelques décennies permet d'affirmer que ceci n'est qu'idéologie, dont les bases et les objectifs sont exclusivement orientés vers une certaine politique. Une idéologie est un prêt-à-penser dogmatique qui relève de la croyance et qui empêche de penser. D'ailleurs, si cette idéologie était effectivement et largement appliquée, le français serait déjà *mort*, et même mort-né puisqu'il n'aurait jamais pu *naître*, ni aucune autre langue : seul ce qui est divers et changeant peut se maintenir et se développer (*vivre*, pour les espèces naturelles). Mais les dynamiques sociales complexes, les aléas historiques, les usages spontanément adaptés au terrain, le libre-arbitre des individus, se développent quoi qu'en réprovent les idéologies par lesquelles on voudrait les contrôler (...)

Après tout, comme toute langue, le français est au service des gens et pas le contraire : le révéler en lui-même et pour lui-même n'a guère de sens ni d'avenir. Ceux qui en ont eu besoin, bon gré mal gré, s'en sont emparés et l'ont fait vivre. Il n'y a jamais eu autant d'usagers du français qu'aujourd'hui. Et l'on voit de nouvelles normes du français être légitimées à Montréal, à Alger, à Marseille... Et l'on voit de nouvelles formes de français – qui donneront peut-être un jour de nouvelles langues comme le latin a donné les langues romanes – naître vigoureusement dans les grandes villes africaines où ces langues françaises deviennent des langues usuelles et véhiculaires.»

Disons donc que la prise de la conscience de l'existence d'un espace culturel francophone, mais aussi géopolitique et économique, a donné au français une dimension internationale nouvelle, avec la clé des politiques d'enseignement du français dans les pays officiellement francophones eux-mêmes. Telle est la véritable motivation de la création de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Cela a introduit aussi la diversité culturelle, linguistique, etc. dans l'enseignement du français langue étrangère.

### V.3. Solution envisagée

L'intention n'est pas de vouloir certes supprimer *ipso facto* la norme, puisque la norme, qui est enseignée à l'école, permet de préserver une unité de langue qui assure la cohérence et l'intercompréhension dans le monde francophone. Mais évidemment nous plaidons ici pour une pluralité des normes, particulièrement la standardisation des variations du français qui est d'usage en République démocratique du Congo. Cette grande nation francophone est, en effet, le deuxième pays francophone (après la France), par conséquent les réalisations phonétiques, phonologiques, lexicales,

sémantiques et syntaxiques qui construisent la norme française des Congolais ne peuvent jamais passer sous un silence absolu. Le 14<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Kinshasa en 2014 devait siéger pour cette consécration. Le génie de cette langue est tenu d'accueillir très favorablement cette créativité linguistique des Congolais sans gêne comme une norme à part entière au même titre que la norme belge, marseillaise, québécoise, tunisienne, etc.

Le sens de chacun des mots recueillis ainsi que leur prononciation sont *argotiques*, à proprement parler une signification secrète (ou sociolecte), utilisée par des populations marginales. Aussi sommes-nous convaincu qu'il s'agit dès lors d'une originalité phonique et sémantique qui est encore connue seulement du groupe restreint des creuseurs. Mais peu à peu, cet écart devra passer dans le circuit général, et l'argot doit se renouveler. N'est-ce pas de ce dynamisme que les langues naturelles s'enrichissent ? Le dictionnaire du français a aussi l'avantage d'en tirer profit en intégrant ces nouveaux sens de mots qui revitalisent la langue.

En cette qualité, Cuq et ses compagnons (2003, p. 152) rappellent la nécessité d'assurer un enseignement conjoint du français avec ses langues d'accueil, dites *langues partenaires*. La francophonie avait convenu, au sommet de Québec en 1987, sur un traitement équitable des langues, un enrichissement lexical réciproque, le respect des normes endogènes, un enseignement conjoint français-langues maternelles, l'abandon des modèles normatifs hexagonaux. Cette résolution instituant le partenariat ou alors le traitement d'égal à égal entre le français et les langues africaines est parmi les enjeux qui militent pour la survie du français à travers le monde, sinon, avouons-le, la mort de la langue serait hâtive.

À l'heure actuelle, en Afrique francophone, il n'existe pas de norme officielle légalisée par l'État. De fait, la référence à la norme française fait loi, alors qu'il se développe une norme d'usage endogène, théoriquement informelle, en réalité pratiquée par les transporteurs, les creuseurs des minerais et les négociants, parfois même utilisée par les élèves et les enseignants en raison justement du poids de l'usage local. Il n'est pas possible d'avoir simultanément une norme unique et arbitraire fondée sur l'histoire et le bon usage du français en France, tout en revendiquant une extension de cette langue dans un espace qui dépasse largement les frontières géographiques et culturelles de la France. Les écarts et les normes d'usage variables sur les plans diatopique, diastratique, diaphasique et diachronique, sont tout aussi nécessaires car ils permettent, en adaptant le français à différents contextes socioculturels, tout en s'appuyant sur le fonctionnement même de la langue de maintenir le français comme une langue vivante dans le monde francophone. À cet effet, Aluma (2019, p.141) fustige qu'aucun peuple ne possède le monopole d'une langue. La dynamique d'une langue tourne toujours autour du brassage des unes avec les autres.

## CONCLUSION

Comment voulez-vous qu'un creuseur de minerais, dans tout ce qui le préoccupe quotidiennement, se soucie de respecter la norme parisienne à partir des forêts de Walikale ? Impossible ! L'anglais s'est taillé la plus grande proportion sur l'échiquier mondial, non pas seulement par son expansion, mais aussi par la souplesse et la simplification qu'il offre à ses consommateurs grâce à ses formes phonologique, lexicosémantique et orthographique simplifiées. Il compte actuellement beaucoup de variétés plus que le français. Pour ce faire, il est plus facile d'entendre parler de l'anglais des États-Unis, d'Angleterre, d'Afrique du Sud, etc. que d'entendre parler de plusieurs normes du français. Alors que les variantes de la langue lui permettent de se développer elle-même davantage, elles assurent la sécurité linguistique de chacun et de chaque groupe social francophone. Elles libèrent la langue de son carcan idéologique qui indispose les réseaux ou groupes sociaux au sein de la grande communauté francophone.

Les données manipulées dans cette étude prouvent qu'une variété du français existe déjà en République Démocratique du Congo. Dès lors que cette norme a existé, il est inutile aujourd'hui que sa standardisation et sa diffusion ne soient vite rendues officielles. Il est même inutile d'y faire sourde oreille au vu de la vigoureuse créativité linguistique sur le terrain. Car, quoique langue de la colonisation et imposée par la colonisation belge, beaucoup de congolais se sont appropriés le français par plaisir, par prestige ou à par ménagement constitutionnel. Tout compte fait, le dictionnaire de la langue française et la norme scolaire et académique devront précéder toutes les autres résolutions pour saisir l'opportunité de reconnaître cette nouvelle norme en vue d'éclairer et de préparer l'avènement des ordonnances de l'OIF sur cette demande en la matière.

## BIBLIOGRAPHIE

1. Aluma, K. J-Y. (2019), Variation phonologique du kinyindu à partir du système du proto-bantu, In *Regards critiques*, ISP-Gombe, Kinshasa, pp.141-163.
2. Baylon Chr. et Fabre P. (1978), *La sémantique*, Fernand Nathan, Paris.
3. Blanchet P. (2018), Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française, In « *Les cahiers de la LCD* », L'Harmattan, n°7, pp.27-44.
4. Blanchet Ph. (2014), Ce que le plurilinguisme des espaces francophones nous apprend sur l'enseignement du français : l'impérative ouverture à la pluralité contre les idéologies glottophobes, In *Le français, une langue pour réussir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 73-78.



5. Blanchet P. (1998), *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Étrangère*, Louvain, Peeters.
6. Blumenthal, P et Pfänder, S. (2012), *Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique francophone, Le français en Afrique* (S. éd.) pp.27-12.
7. Bokula M. F-X. (2005), *Langues, langages et sociétés au Congo*, BUTRAD-CRLCA, Kisangani.
8. Cuq J-P et al. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International, Paris.
9. Heine B. et Nurse D. (2004), *Les langues africaines*, Karthala, Paris.
10. Kihangi, K. P. (2018), *Mémoire du territoire de Walikale, le Testament de nos ancêtres*. Blessing Publishers, Kampala.
11. Labov W. (1976), *Sociolinguistique*, Minuit, Paris.
12. Mushunganya S.J. (2019), *Méthodologie de l'enseignement de la phonologie du français langue seconde : enjeux d'une correction phonologique pour les élèves du secondaire en territoire de Walikale*, Thèse de doctorat, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa.

## Webographie

[http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/27/le français en Afrique 2027.pdf](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/27/le_français_en_Afrique_2027.pdf), p. 35-53 [Consulté le 05 juin 2021.]

<http://www.reaserchgate>, Le français, une langue pour réussir [Consulté le 20 mai 2021.]

<http://www.reaserchgate>, Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française [Consulté le 19 mai 2021.]

Klein Wolfgang. La variation linguistique In *La sociolinguistique en pays de langue allemande*. [www.reaserchgate](http://www.reaserchgate) [Consulté le 29 mai 2021]

